Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 145 (2000)

Heft: 9

Artikel: Place d'armes de Bière... : possibilités d'instruction très variées

Autor: Frutiger, Peter

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-346047

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Place d'armes de Bière...

Possibilités d'instruction très variées

Dès l'époque romaine, la vocation militaire de Bière tient à sa plaine et à ses cols, position stratégique de choix au pied du Jura. Au Moyen Age, les sires de Bière exercent l'importante charge de major de l'Evêque de Lausanne. La seigneurie passe ensuite, en tout ou en partie, à différentes maisons féodales comme les Neuchâtel-Vaumarcus, Viry ou Savoie, puis à des familles patriciennes bernoises, Steiger et Zehender notamment.

■ Col Peter Frutiger¹

La vocation militaire de Bière s'amorce en 1822 lors du second camp fédéral, le premier ayant eu lieu en 1820 à Wohlen en Argovie. Le Règlement militaire général pour la Confédération suisse de 1817 prescrit l'organisation biennale de rassemblements de troupes, appelés communément «camps fédéraux». S'y retrouvent les contingents de plusieurs cantons, qui y exercent le feu et le mouvement, sur la base d'une même doctrine d'engagement. Ces camps permettent l'affermissement d'un véritable esprit confédéral. De bonnes expériences sont réalisées lors de ces camps, et le destin militaire de Bière est confirmé après celui de 1830. Dès 1829, l'Etat de Vaud investit dans la place, lors d'un rassemblement de troupes cantonales. La première convention avec la commune de Bière date de 1835. Dès lors, les intérêts des deux parties s'affrontent sur la question toujours délicate de la location ou de l'achat des terrains nécessaires. C'est la première solution qui va être agréée. Bière va devenir

une des plus grandes places d'armes de Suisse...

Les premières casernes

En 1835, les premières casernes sont édifiées à l'ouest de la plaine de Champagne. La Commune de Bière en cède gratuitement la jouissance à l'Etat de Vaud en 1864. Ce n'est qu'en 1868 que les casernes sont transférées à leur emplacement actuel. En 1873, le canton loue à la Confédération le quartier militaire de Bière. Les perfectionnements de l'artillerie nécessitent des places de tir et d'exercice toujours plus vastes. Celles de Thoune et de Frauenfeld ne suffisant plus, le choix de la Confédération se porte sur Bière. Dès 1865, l'artillerie y dispose des installations nécessaires. Différentes conventions entre Vaud et la Confédération permettent, entre 1864 et 1908, l'extension du domaine militaire avec des portées de tir allant jusqu'à 3 kilomètres. Au début du siècle, Bière est la seule place d'artillerie n'appartenant pas à la Confédération mais, en 1913, une gestion déficitaire pour le

Canton aboutit à l'achat de la place d'armes par la Confédération pour 483 000 francs.

Ce n'est qu'en 1938 que les casernes sont agrandies, permettant de loger 2500 officiers, sous-officiers et soldats. Si la première école d'artillerie motorisée se déroule en 1941, la dernière école hippomobile s'effectue en 1946. La superficie de la place d'armes double entre 1948 et 1950, à la suite de nouveaux achats de terrains et, dès 1956, de contrats. La place accueille également des troupes mécanisées et légères puis, après 1961, des écoles d'infanterie motorisée. Elle permet des tirs d'artillerie jusqu'à 12 kilomètres. Des halles d'instruction pour l'artillerie blindée sont à disposition depuis 1971. A partir de 1972, le secteur de la Repetta, déjà équipé d'un stand de tir à 30 mètres, est réaménagé, permettant le tir à la grenade à fusil, à la mitrailleuse et au tube roquette. Aujourd'hui, c'est une place d'instruction de compagnie mécanisée. Le mess des officiers et les anciennes casernes sont progressivement rénovés à partir de 1995.

¹Commandant de la place d'armes de Bière jusqu'à fin mai 2000. Une première version de cet article a paru dans Forum, décembre 1999.



L'extension de l'infrastructure ne s'arrête pas là! Les bâtiments d'instruction des écoles d'officiers d'artillerie, avec la halle à usages multiples, en sont la preuve. Depuis 1996, la place d'armes accueille encore le commandement des opérations pour le maintien de la paix (Bérets bleus et jaunes) ainsi que le commandement des écoles et cours de l'infanterie mécanisée, qui remplace l'infanterie motorisée et bénéficie des crédits nécessaires aux adaptations de l'infrastructure. Pour les formations de maintien de la paix, il faut pour l'instant improviser. Un vaste programme de rénovation des casernes et des halles amène, à côté d'un confort supplémentaire, de la couleur sur la place. Dès 1997, la gare militaire du BAM permet l'acheminement des obusiers blindés, chars, véhicules, munitions et matériel directement sur la place d'armes; une route de contournement évite le village de Bière. En 1998, l'arsenal et le PAA



... Véhicule camouflé du commandant de tir. (Photo: H.W.)

La place d'armes de Bière

- multifonctionnelle
- complexe
- polyvalente
- multicolore
- multilingue
- 200 journées de tir
- 345 journées d'occupation
- 15000 coups (artillerie/lance-mines)
- 250000 nuitées
- 600000 coups (armes d'infanterie)
- sans problèmes majeurs dans la conduite et la coordination quotidienne, ni avec la troupe, ni avec les autorités, ni avec la population.
- avec (trop) peu de compréhension pour les réalités du terrain et (trop) peu de sens de communication réelle de la part de la centrale.

déménagent dans leurs nouveaux bâtiments centralisés.

L'évolution de la place d'armes de Bière correspond à une logique, basée, d'une part sur les possibilités et la qualité d'une instruction interarmes, d'autre part sur l'acceptation et l'ancrage dans la région, ceci grâce à la prévoyance de générations de responsables politiques, civils et militaires.

La place d'armes de Bière s'est développée sur différents plans: celui de l'esprit interarmes, celui de la collaboration et de l'interaction, celui du respect et de la compréhension réciproques, celui d'une appré-



Mesures possibles d'optimalisation

- Définition affinée de l'occupation de base et de l'occupation complémentaire.
- Centralisation des intentions d'occupation de tous les intéressés à l'occupation de base (OFARSA/OFARC/EMG/GU).
- Diminution de la marge de manoeuvre pour les désirs et exigences tous azimuts concernant les dates des services et le logement (servitudes).
- Plus de flexibilité dans la fixation des débuts d'écoles («fenêtre» de deux mois entre les écoles).
- Prise en compte des semaines préparatoires et CC (occupation réelle!).
- Diminution de la disproportion entre les effectifs des écoles du printemps (un quart) et de l'été (trois quarts!).
- Programme complétant l'infrastructure d'instruction et de commandement (halles, PC).
- Elargissement des compétences spatiales des organes de la place d'armes (secteur d'instruction autonome).
- Etablissement d'une occupation provisoire en intégrant les compétences d'instruction des organes de la place d'armes.
- Affinement définitif sous conduite centrale lors d'une conférence réunissant tous les concernés (y inclus les représentants des autres places mécanisées).

ciation globale, loin des intérêts particuliers. Ce sont ces principes qui guident depuis toujours les militaires et les civils, les responsables et les utilisateurs, qui marquent de leur empreinte la vie de la place d'armes.

Occupation

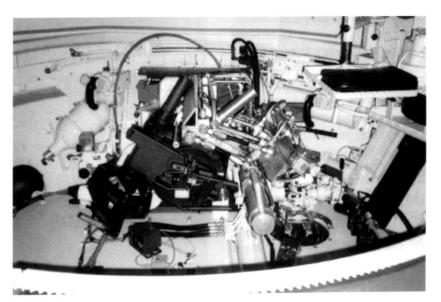
Les besoins d'instruction, les trajectoires et distances de tir, l'extension importante et ciblée des infrastructures de tir et d'instruction expliquent la grande attractivité de la place, mais également une sous-capacité qui interdit de satisfaire toutes les demandes. La coordination de l'occupation de la place se révèle donc exigeante, subtile. Elle ne dépend pas du nombre de lits à disposition en caser-

nes, mais des possibilités d'instruction en parallèle, car les communes voisines peuvent accueillir les unités qui ne trouvent pas de logement sur la place d'armes.

Une conception d'occupation optimale n'est pas encore définie. Chaque année, le règlement définitif des demandes se révèle assez pénible et similaire à un jeu de patience. Les problèmes et leur complexité sont en partie saisis, si bien que l'on peut espérer une amélioration de la situation. Il n'en reste pas moins que, pour les années 2000/2001, l'occupation est intensive!

Les paramètres suivants influencent encore la coordination:

- Cours d'instruction de la Division pour les opérations pour le maintien de la paix, décidés politiquement à court terme.
- Mise à disposition des infrastructures d'instruction et de tir au profit de cours et d'écoles non stationnés sur place, par exemple lance-mines, *Pan*-



Dans la tourelle d'un M-109 (Photo: H.W.)



M-109 en position d'aguet au Camp romain... (Photo: H.W.)

zerfaust, simulateurs de tir et de conduite.

- 4 semaines d'interdiction de tirs pour l'exploitation des forêts
- Manifestations civiles dans la mesure où elles ne perturbent pas les activités militaires.
- «Aide spontanée» au cas où des formations, en hiver, ne peuvent occuper leurs secteurs de cours de répétition ou leurs places de tir désignés (cp lm, cp lm chars).

Avec toutes ces exigences et tous ces besoins, l'occupation de la place et des environs atteint déjà un maximum et une occupation complémentaire n'est pas pensable.

Extension des infrastructures d'instruction, de tir et des logements

Dans ce domaine aussi, les conditions sont loin d'être optimales. Les annonces des be-

soins et les procédures sont rassemblées et exploitées à différents niveaux; trop de responsables partiels planifient et décident sans coordination; des chefs de projet disposent de cahiers des charges incomplets. Il faut déplorer le manque de procédures claires et simples, alors que le contexte général est défini et connu. Se retrouver dans ce pêle-mêle de compétences et de personnes touche à la magie, surtout que mésententes et incompréhension réciproques font partie du quotidien. Il est indispensable d'avoir les nerfs solides et beaucoup de bonne volonté, lorsque l'on doit rencontrer toutes les personnes ayant un pouvoir de décision, ainsi que celles qui cherchent des idées de réalisation sur place sans en prévenir les responsables.

Au lieu d'une planification globale et ciblée, on subit des projets et des décisions isolés, ambiguës, contradictoires, faisant double emploi. Par crainte de devoir construire, donc de trop investir pour une adaptation, on fait du «pas à pas», évitant ainsi la transparence et la notion de coûts totaux! En règle générale, les organes de la place d'armes ne sont impliqués qu'à partir de la phase de réalisation au lieu de l'être déjà dans la phase de planification.

Occupation en 2000/2001

- 1 EO art ou CF/Cl of art
- 2 ESO/ER art 31/231
- 2 ESO/ER inf rnéc 1/201 dès 2001
- 1 Cl cdt tir
- 1 gr ob bl, trp d'application Cl cdt tir
- 1 gr ob bl, trp d'application EO art
- 4-5 C recycl ar ab bl KAWEST/INTAFF
- 1-2 C recyc bat fus rnéc
- 4 CTT art méc KAWEST/INTAFF
- 2 CTT inf méc
- 1 cours pour observateurs militaires UN SUNMOC
- 4 cours OSCE «Bérets jaunes»
- 1 cours instructeurs art méc
- 1 cours instructeurs inf méc

- 17 semaines
- 2 x 18 semaines
- 2 x 18 semaines
- 4 semaines
- 4 semaines
- 4 semaines
- 16-20 semaines
- 2 x 1 semaine
- 4 x 1 semaine
- 2 x une demi-semaine

6 semaines

- 4 x 3 semaines
- 3 semaines
- 3 semaines



La phase de réalisation d'un projet est souvent lancée trop tard. Vouloir contenter tout le monde est une méthode condamnable de notre époque. Il conviendrait de:

- Définir clairement une stratégie d'occupation et d'utilisation et en déduire la liste des priorités dans le domaine de l'extension.
- Une telle stratégie étant définie, créer un organe de surveillance (conseil d'administration), englobant les organes de la place d'armes et chargé de la coordination globale (décisions et controlling).
- Imposer une procédure claire pour tous les besoins en moyens et en infrastructures d'instruction, car toutes les décisions doivent être prises dans un cadre global, car elles impliquent presque toujours des

moyens financiers supplémentaires, des constructions. Les «procédures dans la ligne hiérarchique» ont vécu. Sur une place d'armes et d'instruction «interdépartementale», la coordination doit se faire en réunissant tous les secteurs d'intérêts, sous la surveillance d'une instance de contrôle centrale.

■ Optimisation de la procédure de coordination entre GDI, GA, OFEFT, GEMG (et leurs divisions).

De telles mesures atténueraient l'impression d'impuissance, les malaises, le sentiment d'être uniquement engagé pour aider à surmonter des crises et à sortir d'impasses. Elles créeraient un climat de collaboration positif et «interarmes». Des insuffisances dans le domaine des constructions (infrastructures, PC, halles d'instruction) seraient décelées, classées par priorité et résolues à temps.

quent presque toujours des par priorité et résolues à temps.

Place d'armes de Bière à vol d'oiseau.

Pêle-mêle des procédures

Peuvent définir des besoins

- commandants d'école,
- instructeurs,
- cadres de milice
- Offices (par exemple pour des familles de simulateurs)
- responsables de projets au GEMG, au GA (concept d'instruction et d'introduction)

Peuvent recevoir des demandes

- GEMG
- GA
- Forces terrestres
- OFEFT

Peuvent satisfaire des besoins:

- GEMG
- GA
- GDI
- OFEFT

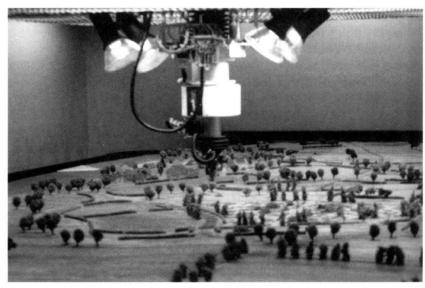
Malgré de sérieuses lacunes dans l'approche globale de l'occupation et de l'extension, le climat de travail sur la place d'armes de Bière est sain, empreint de compréhension réciproque et d'esprit de compromis à tous les niveaux. Il s'agit de ne pas abuser, car c'est justement de telles situations qui risquent d'«exploser», brusquement et sans raison apparente, échappant à tout contrôle. Il ne faut pourtant pas oublier les points positifs:

Les concertations pour l'occupation et l'utilisation d'infrastructures, en collaboration avec les commandements de la région d'instruction 1 et le secteur d'instruction 11 sont faciles, compétentes et pertinentes (infrastructures de tir, d'instruc-



tion et logements); elles se déroulent dans un esprit sain et positif. La troupe en profite, apprécie le fait et le fait savoir, par oral et par écrit.

- La coordination entre le commandement militaire (responsable des sécurités et de la coordination d'utilisation) et la direction de l'exploitation (responsable d'assurer l'utilisation permanente des infrastructures et de l'engagement du personnel civil) s'effectue dans une ambiance positive et transparente, dans un esprit de partenariat, ce qui amène toujours à de bons résultats.
- Les autorités et la population profitent de cette manière transparente et pertinente de saisir, discuter et d'empoigner les problèmes qui sont plus facilement et plus rapidement résolus, avant même qu'ils se posent réellement...
- Les instances supérieures en profitent aussi, qui n'ont pas à intervenir pour enquêter ou résoudre sur place des problèmes relationnels ou des conflits. Cela justifie notre désir d'être associés, avec plus de conséquence et surtout à temps, à toutes les planifications et intentions, au lieu d'être mis devant le fait accompli, ce qui crée des tensions inutiles.
- Nos partenaires les plus importants, les commandants, cadres et soldats appelés à faire leurs services sur notre place d'armes, profitent de ces conditions favorables et ils apprécient cette entreprise de prestations flexible et souple.



Le simulateur de conduite du M-109 installé à Bière fonctionne grâce à une caméra qui se déplace sur une maquette. (Photo: H.W.)

Entraînement militaire et environnement

Dans ce domaine également, nous essayons de concilier besoins militaires et écologiques, nous laissant guider par le principe qu'une mesure au profit de l'environnement ne peut se prendre au détriment de l'entraînement militaire. Ainsi, nous avons trouvé des solutions favorables:

- Gestion des eaux en commun avec la commune de Bière, y inclus des séparateurs d'huile sur toutes les places de service de parc importantes.
- Maîtrise des eaux de surface par un système de bassins d'infiltration dans le secteur de mouvement et de tir de la Plaine.
- Création de biotopes comme espace vital pour batraciens et reptiles.

■ Plantation d'arbres, d'arbustes et de buissons pour créer des conditions vitales pour toutes sortes d'oiseaux.

La place d'armes de Bière est également une aire de loisirs pour les agglomérations de Lausanne, Morges, Nyon et Genève. L'arboretum proche, les biotopes et les surfaces vertes invitent au pique-nique, au sport et au repos; les pistes et routes d'auto-école séduisent les vététeistes, cyclistes, motocyclistes et autres; les propriétaires de chiens trouvent un terrain favorable pour dresser leur fidèle compagnon. Les journées «Portes ouvertes» et autres manifestations ont un effet de catalyseur. L'accès à la place est libre, sans clôtures ni contrôle d'accès. Seule la zone de buts est munie de barrières et de signaux d'avertissement et interdite d'accès. Les utilisateurs marquent leur reconnaissance en faisant peu de dégâts sur la place et en y laissant peu de déchets.

P.F.